

Approvisionnements d'énergie

CDC Oil and Gas et Petro-Canada ne sont-elles qu'une seule et même chose? La première est-elle un agent de Sa Majesté? Pas du tout. J'invite le ministre à se documenter un peu. Quand nous parlons de pays où les sociétés pétrolières sont nationalisées ou étatisées, nous parlons de pays du tiers monde. Je conviens que les sociétés pétrolières de la plupart des pays du tiers monde sont des sociétés d'État, mais si nous voulons tirer profit de l'expérience internationale, pourquoi ne pas nous inspirer des pays chefs de file? Pourquoi ne pas nous inspirer de l'Allemagne et du Japon pour ce qui est de la gestion de notre économie? Pourquoi nous inspirer de l'Indonésie dont Pertamina, la société pétrolière nationale, a fait faillite?

● (2050)

Deuxièmement le chef du Nouveau parti démocratique a avancé une idée qui mérite d'être examinée sérieusement: Petro-Canada devrait être le seul acheteur autorisé du brut étranger destiné à la consommation au Canada. Je ne veux pas parler de cela—je pense qu'il s'agissait d'une proposition que le chef du NPD avait faite en toute sincérité, mais elle présente de graves dangers que j'aimerais signaler à la Chambre. D'abord, on peut faire valoir qu'il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Ce serait une grave erreur que de charger un seul organisme national d'acheter tout le pétrole qu'importe le Canada.

Je vois que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Faulkner) fait non de la tête. Je lui rappellerai ce qui s'est passé la dernière fois qu'un agent de Sa Majesté, le gouvernement actuel, est allé acheter du pétrole pour le Canada. C'était en 1974. Le gouvernement a acheté du pétrole à Rotterdam à \$45 le baril, le prix le plus élevé que l'on ait jamais payé pour du pétrole, avant et depuis. C'était par-dessus le marché du pétrole de mauvaise qualité. La teneur en soufre en était si élevée qu'il fallait le mélanger à du pétrole de meilleure qualité pour venir à bout de le brûler. Vous devez reconnaître que si nous n'avions qu'un seul acheteur pour tout le Canada il existe tout au moins une possibilité de finir par conclure un mauvais marché de ce genre, non seulement pour une cargaison, mais pour l'approvisionnement de toute une année et nous nous retrouverions dans l'obligation de payer pour cela. Il est beaucoup plus raisonnable que le pétrole étranger dont a besoin le Canada soit acheté par cinq ou dix acheteurs et ceux-ci devraient être des sociétés canadiennes. Sur ce point je suis d'accord avec le chef du NPD et probablement aussi avec le gouvernement. Je pense que l'Imperial Oil devrait acheter directement son pétrole étranger et qu'elle ne devrait pas passer par un intermédiaire, qu'elle ne devrait pas le faire par l'entremise d'Exxon, parce que les objectifs de cette société ne correspondent pas nécessairement aux meilleurs intérêts du Canada. D'autre part, si les acheteurs sont des sociétés canadiennes en activité au Canada, nous savons qu'elles s'efforceront de maximiser leurs profits, nous comprendrons leur raison d'agir et nous pouvons établir des règles qui leur conviendront et ainsi conclure le meilleur marché possible pour le pays.

L'autre objection qu'on a formulée contre la possibilité de faire de Petro-Canada notre seul acheteur de pétrole étranger mérite notre attention; on prétend que cela réduirait notre liberté de manœuvre dans la poursuite d'une politique étrangère indépendante. Je demanderais au ministre et au NPD, par

voire entremise, monsieur l'Orateur, de quelle souplesse nous pourrions faire preuve dans notre politique étrangère à l'égard du Moyen-Orient si Petro-Canada était le seul agent de Sa Majesté habilité à traiter avec l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar, le Bahrain, l'Iran et les autres pays producteurs.

Une voix: Une très grande souplesse.

M. Andre: Est-ce qu'en pareilles circonstances nous pourrions avoir une loi condamnant le boycottage arabe? A quelles pressions ne serions-nous pas soumis? Est-ce que cela ne menacerait pas plus gravement notre souveraineté que la situation présente? Je demande sans trop insister si Petro-Canada pourrait avoir un président israélien dans ces circonstances? Les risques que présenterait l'octroi à Petro-Canada d'une exclusivité d'achat sont trop grands pour que nous envisagions de le faire.

Dans son exposé, le ministre a évoqué la Corporation commerciale canadienne. S'il se donne la peine d'aller consulter les lettres patentes, le décret par lequel le gouvernement libéral de 1946 a constitué cette société, il verra qu'elle a été créée dans le but exprès de passer des marchés d'État à État, entre autres choses, dans le domaine pétrolier. Elle vient de s'installer dans sa jolie cage de verre du 240 de la rue Sparks. S'il est nécessaire que le Canada passe des marchés d'État à État, la CCC est toute désignée pour cela.

Le président du Conseil privé et vice-premier ministre (M. MacEachen) a montré encore une fois dans son intervention qu'il est beaucoup plus calé dans le Règlement de la Chambre que dans les affaires, pétrolières ou autres. Il a parlé par exemple de toutes les merveilles que Petro-Canada fait sur la côte est. Il a parlé de ses travaux de prospection au large de la Nouvelle-Écosse. C'est inexact, monsieur l'Orateur: c'est Mobil Oil qui effectue ces travaux. Petro-Canada ne fait que donner des chèques à Mobil Oil. Pas besoin de société de la Couronne pour cela. Même quelqu'un ayant les talents du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) suffirait pour prendre les chèques et les donner à Mobil.

Le vice-premier ministre a dit que Petro-Canada a lancé le projet de gazoduc Québec-Maritimes reliant l'Ouest à Halifax. Inexact encore une fois. C'est la société Alberta Gas Trunk Line qui a lancé l'idée, et non Petro-Canada. Et c'est l'Alberta Gas Trunk Line qui y a travaillé. Je me demande si le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources irait à Etobicoke dire à ses électeurs que si le pipe-line Q-M se construit, le gouvernement devra probablement augmenter de 5 à 10 p. 100 leurs factures de combustible pour payer le tarif du pipe-line, parce que c'est cela qui va arriver. Et le ministre le sait.

Nous avons entendu déclarer que Petro-Canada fait de la prospection dans les îles de l'Arctique. Inexact. Ce n'est pas elle qui fait de la prospection dans les îles de l'Arctique, mais la compagnie PanArctic. PanArctic existe depuis environ une décennie. Le gouvernement fédéral en détenait environ 45 p. 100 des actions ce qui signifiait encore là qu'il se limitait à lui faire parvenir des chèques. Aujourd'hui, c'est Petro-Canada qui recueille les chèques à Ottawa et les remet elle-même à PanArctic. Là s'arrête la participation de Petro-Canada aux opérations de forage dans l'Arctique.

Le ministre a dit en outre que Petro-Canada s'intéressait au transport du gaz naturel des îles de l'Arctique. Il en a parlé comme d'un projet grandiose où Petro-Canada aura joué un véritable rôle de pionnier. Voilà qui est encore faux, monsieur